

ARRETE N°2021 – 434

**portant composition de la commission de désignation des candidats
aux logements sociaux de la Région d’Île-de-France**

**LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL
D’ÎLE-DE-FRANCE**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif au comité technique des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- VU** l’arrêté n° 16-65 du 1^{er} avril 2016 portant délégation de signature au Directeur général des Services ;
- VU** l’arrêté n° 17-203 du 24 octobre 2017 portant composition de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux de la Région d’Île-de-France ;
- VU** l’arrêté 2021-192 du 1er septembre 2021 portant composition du comité technique de la Région Île-de-France ;
- VU** le règlement intérieur de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux de la Région d’Île-de-France approuvé lors de la séance d’installation du comité technique du 14 février 2019 ;
- VU** Le mobilité professionnelle de Mme Emmanuelle BARRE, directrice du développement et de l’accompagnement des ressources humaines lycées du pôle ressources humaines, remplacée par Mme WACQUET Lucile ;
- VU** courriel en date du 23 septembre 2021, de la Directrice du Protocole, du Courrier, et des Représentations, portant désignations de représentants de la collectivité, pour siéger à la commission de désignation des logements sociaux de la Région Île-de-France,
- SUR** la proposition du directeur général des services ;

ARRETE

Article 1^{er} : La composition de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux de la Région d'Ile-de-France est fixée comme suit :

Représentants de la collectivité

Titulaires :

- Mme Marie-Carole CIUNTU, vice-présidente chargée des lycées et de l'administration générale ;
- M. Olivier DELAPORTE, conseiller régional ;
- M. Jack-Yves BOHBOT, conseiller régional ;
- Mme Emmanuelle COSSE, conseillère régionale ;
- Mme Fabienne CHOL, directrice générale adjointe des services du pôle ressources humaines ;
- Mme Lucile WAQUET, directrice du développement et de l'accompagnement des ressources humaines lycées du pôle ressources humaines ;
- M. Angelo ZAGALOLO, directeur du logement, de l'action foncière et du renouvellement urbain du pôle logement et transports.

Suppléants :

- M. Eric SCHAHN, conseiller régional
- Mme Catherine MICHAUD, conseillère régionale ;
- Mme Alexandra NICOLE, conseillère régionale ;
- M. Kader CHIBANE, conseiller régional ;
- M. Guillaume AUBIN, directeur adjoint de la transformation et responsable de la mission administration, pilotage et projets transverses du pôle ressources humaines ;
- Mme Claire FOUCQUIER, directrice de l'administration du personnel du pôle ressources humaines ;
- Mme Gwenaëlle NUN, directrice adjointe du développement et de l'accompagnement des ressources humaines lycées du pôle ressources humaines ;
- M. Jérôme de VIVIES, chef du service logement social au sein de la direction du logement, de l'action foncière et du renouvellement urbain du pôle logement et transports ;
- Mme Frédérique LAMAUD, cheffe de service administration des agents des lycées du sud, du pôle ressources humaines ;
- M. Lionel RIVIERI, chef du service prévention et santé au travail du pôle ressources humaines.

Représentants des organisations syndicales

. Syndicat des personnels du Conseil régional d'Ile-de-France - Confédération Générale du Travail (SPERCRIF - CGT)

Titulaire :

- Mme Isabelle COMBROUX

Suppléants :

- M. Marc MICHAUD
- M. Jean-Pierre MASSOUE

. Syndicat Force Ouvrière du Personnel de la Région Ile-de-France (FO)

Titulaire :

- Mme Lucie PROCOPE

Suppléants :

- Mme Lydiane LAPORTE
- M. Epiphane FIESQUE

. Syndicat des personnels des départements franciliens et de la Région Ile-de-France (SYNPER IDF)

Titulaire :

- Mme Oumoucourssoum SARR

Suppléants :

- Mme Jeannette CALYDON
- Mme Baya SAHLI

. Syndicat des services publics parisiens - Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT INTERCO-SPP)

Titulaire :

- M. Gérard CARDONA

Suppléants :

- Mme Amel KOUIDER-MONJOT
- Mme Katia ZENARRE

. Fédération des syndicats solidaires, unitaires, démocratiques (SUD EDUCATION)

Titulaire :

- Mme Valérie JOUFFROY

Suppléants :

- M. Jacques ALEXIS
- Mme Martine BIDOUNGA

. Syndicat national unitaire des agents des collectivités territoriales et de l'Etat et syndicat national de l'enseignement technique agricole public affiliés à la fédération syndicale unitaire (SNUACTE-FSU et SNETAP-FSU)

Titulaire :

- Mme Sandra BOURDON

Suppléants :

- M. Jonathan DADOU
- M. Julien IROULIN

. Union nationale des syndicats autonomes conseil régional d'Ile-de-France affiliée à l'union nationale des syndicats autonomes (UNSA TERRITORIAUX CRIDF)

Titulaire :

- - Mme Lucienne HEGESIPPE

Suppléants :

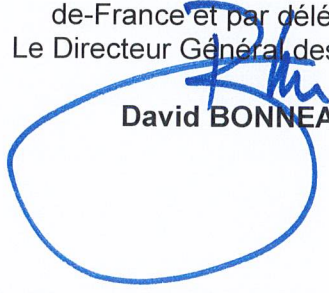
- Mme Judith HONORE
- Mme Chantal JACOBS

Article 2 : L'arrêté n°2019-281 du 14 octobre 2019 portant composition de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux de la Région d'Ile-de-France est abrogé et remplacé par le présent arrêté¹.

Article 3 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 22/11/2021

Pour la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France et par délégation :
Le Directeur Général des Services,


David BONNEAU

¹ - La Présidente informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.